

LE DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION

VOUS ETES ACTEUR DE VOTRE PARCOURS DE SANTE.

VOTRE CONSENTEMENT EST AU COEUR DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT,

VOUS POUVEZ LE RETIRER A TOUT MOMENT

LE DAC C'EST :



Qui : une équipe de professionnels formée à la coordination



Pour qui : pour toute personne, quel que soit son âge ou sa pathologie



Pour quoi : prévenir la perte d'autonomie, sécuriser le maintien à domicile, faciliter l'accès aux droits et à la santé, préparer l'entrée et la sortie d'hospitalisation, ...



Avec qui : votre médecin traitant, votre infirmière, votre assistante sociale, vos proches et vos aidants, ...

Le DAC est une équipe de coordinateurs venant en appui aux professionnels qui vous accompagnent

En tant que coordinateur du DAC, voici ce que je fais avec vous :



Je vous propose un accompagnement
global sur la base d'une évaluation
de vos besoins

Je partage les informations avec les
professionnels et coordonne les
actions à mener



Je traite vos données personnelles
de manière sécurisée,
conformément à la réglementation

